

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#74

Automne/Hiver 2025



Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE



CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction :

Daniel LEROY, service communication

Conception et réalisation :

Sébastien MAURER, service communication

Photos et illustrations :

Services de la Ville, Nuit Blanche, Freepik et documents fournis.

Impression : FREPPPEL Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

Ville de Wintzenheim

Application mobile Panneau Pocket : Wintzenheim



ÉVÉNEMENTS

04 Retour en images

05 Agenda des manifestations

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

06-07 Les donneurs de sang

La féerie de Noël par l'EMDW

Les Amis de la Musique Mécanique

Les sapeurs-pompiers

Les Scouts et Guides de France

ENFANCE-JEUNESSE

08-10 Espace Animations de l'Arthuss

Le CMJ à Paris !

« Cœur de Nénuphars » grandit !

Quoi de neuf dans nos écoles publiques ?

VIE COMMUNALE

11 Des nouvelles de nos jumelages

URBANISME & TRAVAUX

12-13 Urbanisme, travaux, voirie et action foncière

CADRE DE VIE

14-15 Meublé de tourisme - Les démarches

Inscriptions sur les listes électorales

Le séneçon du cap, une plante invasive

Déneigement des trottoirs

DIVERS

16-20 Les grands anniversaires & noces

Inscription à la fête des ainés

Attention aux faux coursiers

Décisions du Conseil Municipal

Du nouveau au Livrier

Parole aux groupes

Infos pratiques



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En 2008, vous m'avez accordé votre confiance. Que de chemin parcouru depuis, dans un contexte général parfois compliqué dont les conséquences nous ont fortement marqués : crise sanitaire, guerres et conflits en Europe et au Moyen-Orient, l'inflation économique, la crise climatique.

Et pourtant, quel que soit l'environnement politique et social, j'ai toujours porté les projets que j'estimais nécessaire à la commune et à ses habitants : pour ne citer que le réaménagement du centre-ville, l'Arthuss, le pôle sportif, les pôles médicaux et les accueils périscolaires de Logelbach et de Wintzenheim-centre, l'aménagement de la route de Colmar, la végétalisation des cours d'école et des cimetières, la restauration de la chapelle Herzog qui s'achève et maintenant, la construction de la nouvelle gendarmerie qui commence.

Par ailleurs, j'ai porté les valeurs qui m'ont construit et qui m'ont toujours animé : celles de la solidarité, du progrès et du respect qui ont guidé mon parcours ; celles d'intégrité, de légalité et d'abnégation qui ont conduit mon action d'élu.

Vous aurez pu constater que les programmes des trois mandats ont été réalisés dans leur intégralité, et sans augmentation des taux d'imposition communaux depuis 2018. La gestion rigoureuse des deniers publics et la recherche constante de subventions ont permis de concrétiser les projets voulus par mon groupe. Enfin, l'endettement de notre collectivité est plus qu'acceptable et à ce jour Wintzenheim est une commune avec des finances saines.

Je tiens à remercier tous mes adjoints (es) et les conseillers (ères) municipaux (ales) de la majorité pour leur investissement durant ces trois mandats au service de la commune. Leur efficacité et leur dévouement nous permettent de présenter un bilan de qualité de notre action municipale.

Cette belle réussite c'est aussi celle de tous les agents territoriaux sous la conduite de notre Directrice Générale des Services. Leur implication, leur disponibilité et leur sens du service public nous permettent de fonctionner au quotidien et d'avoir réalisé tous nos projets. Merci à eux pour leur grand professionnalisme.

Le vivre ensemble, au plus proche des habitants a toujours été mon objectif et mon ambition.

En tant que Maire, j'ai été très honoré de servir ma ville et m'être engagé, chaque jour à tout mettre en œuvre pour lui construire l'avenir qu'elle mérite. 18 années de mandat qui ont été marquées par un engagement constant de mon équipe pour améliorer le quotidien des habitants et préparer la ville qu'ils méritent.

Le mandat de Maire est le plus beau, en soi et j'ai été heureux de me rendre disponible au quotidien pour les habitants. Ce fut une belle aventure dans le partage et ce n'est pas sans pincement au cœur que je quitte mes fonctions.

Je vous remercie, chers(ères), habitants(tes) pour la confiance que vous m'avez témoignée durant ces trois mandats.

Dans quelques mois, je ne serai non plus élu, mais toujours citoyen actif de notre communauté à Wintzenheim ! A bientôt !

SERGE NICOLE

Maire,
Vice-Président
de Colmar Agglomération

RETOUR EN IMAGES



10 septembre 2025 ◀

CONCERT - OUVERTURE DE SAISON RV LE MUSICIEN

▼ 24 octobre 2025

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION PHOTOGRAPHIES VAGABONDES



▲ 25 octobre 2025

INAUGURATION PLACE DE LA GARE LOGELBACH



▲ 2 novembre 2025

BOURSE BANDES DESSINÉES ET MULTI-COLLECTIONS

26 octobre 2025 ▼

FÊTE DE L'AUTOMNE



du 8 au 14 novembre 2025 ▼

EXPOSITION HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE



11 novembre 2025 ◀

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Marché de Noël de Wintzenheim

Vendredi 05 de 14h à 19h Samedi 06 de 10h à 19h et dimanche 07 décembre de 10h à 19h
Halle des Fêtes

Cérémonie officielle de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 07 décembre à 11h
Cour de l'école Dame Blanche

Clair de Noël « Veni Emmanuel Noël sur des mélodies anciennes » des Petits Chanteurs de St André

Dimanche 07 décembre à 17h
Eglise de Logelbach

Gros Pull - Le conte de Noël de l'école de musique

Samedi 13 décembre à 16h
COSEC du SIVOM

Marché de Noël de Logelbach

Samedi 13 de 13h à 20h et dimanche 14 décembre de 13h à 20h
Parvis de l'Eglise à Logelbach

Clair de Noël**Concert de l'Harmonie du Hohlandsbourg**

Dimanche 14 décembre à 16h
La Chapelle

Rock for kids (spectacle jeune public)

Mercredi 17 décembre à 15h
Auditorium de l'Arthuss

Séance du Conseil Municipal

Jeudi 18 décembre à 19h
Salle du conseil municipal

Clair de Noël - Cantabella (Conte musical)

Samedi 20 décembre à 15h
Auditorium de l'Arthuss

Clair de Noël**Concert Chœur lyrique d'Alsace**

Dimanche 21 décembre à 17h
Eglise Saint Laurent de Wintzenheim

Don de sang

Lundi 22 décembre de 16h à 19h30
Salle Laurentia

Clair de Noël**Concert Chorale Laurentia**

Dimanche 4 janvier à 17h
Eglise de Logelbach

Concert Tribute Véronique SANSON

Mercredi 7 janvier à 20h
Auditorium de l'Arthuss

Nuit de la lecture du Livrier

Samedi 24 janvier
Auditorium de l'Arthuss

Concert de la Chorale Diversio

Dimanche 25 janvier à 17h
Eglise de Logelbach

Salon Parent'aïse de la MJC du Cheval Blanc

Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février
Salle Laurentia

Cérémonie de la Libération

Lundi 2 février 2026
Monument aux morts de Wintzenheim

Concert en hommage à Aznavour

Mercredi 4 février à 20h
Auditorium de l'Arthuss

Bourse aux vêtements - Petit Escargot

Dimanche 8 février de 8h à 13h
Halle des fêtes

Don de sang

Lundi 16 février de 16h à 19h30
Salle Laurentia

Le tour du monde de M. Zouglouglou

Mercredi 18 février à 15h
Auditorium de l'Arthuss

LES DONNEURS DE SANG



L'association a tenu son Assemblée Générale le 24 octobre dernier.

A cette occasion, Monsieur Le Maire de la commune a remis à trois habitants de Wintzenheim-Logelbach un diplôme avec une médaille, dont une personne avec, à son actif, plus de 100 dons. Il les a vivement félicités pour leur investissement et les a encouragés à continuer dans cette voie.

Monsieur Le Maire nous assure aussi son soutien tout au long de l'année et exprime sa gratitude aux donneurs mais également à l'association qui se mobilise à chaque collecte, dans la préparation de la salle et du repas.

Enfin, nous souhaitons vous informer que le prochain don de sang prévu le 15 décembre a été reporté au 22 décembre 2025.

Nous espérons vous voir nombreux à l'approche des fêtes de fin d'année. Les membres de l'association seront présents afin de rendre ce moment le plus festif et convivial possible : manalas, brédalas, papillotes et d'autres douceurs vous attendront au pied du sapin.

LA FÉERIE DE NOËL PAR L'EMDW

La féerie de Noël commence dès le début du mois de décembre pour les élèves et les professeurs de l'EMDW. En effet le 10 décembre vous pourrez apprécier les chants de noël portés par les voix cristallines des enfants de l'école qui chanteront sur les barques de la Petite Venise de Colmar au cœur des marchés de noël de la ville de Colmar.

Rendez-vous au Gymnase du Cosec de Wintzenheim le SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 à 16H, laissez-vous emporter par la féerie de l'histoire : " LE GROS PULL", qui vous sera présentée par les élèves musiciens et danseurs



LES AMIS DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE

Le plaisir évident de se retrouver, se revoir à Wintzenheim est bien réel chez les tourneurs présents. Le nombre de contacts et de rencontres est cette année exceptionnel. Le spectacle de rue, les concerts; l'exposition, tout a été plébiscité par les visiteurs, beaucoup sont des fidèles.

C'est là le bilan positif de ce festival du trentenaire de l'association.

Hélas, la canicule est venu impacter la fête ! Comment en vouloir aux prudents qui ont privilégié l'ombre et la fraîcheur à la température constatée ce week-end de fin juin ?

D'où une déception pour 2A2MW, frustré du nombre de clients à la buvette et à table, malgré des ta-

rifs raisonnables. Les recettes qui complètent les aides financières publiques et privées sont cette année en dessous de la normale.

Reste la magie des festivals, le bonheur des retrouvailles, le retour de pays comme la Slovénie et la Grande Bretagne, et bien sûr la présence exceptionnelle de tourneurs venus du Chili, tout cela a redonné de l'élan et relancé l'envie de poursuivre les activités au service de la musique mécanique.

Allez, on attaque une quatrième décennie avec entrain et bonne humeur.

Des rendez-vous se profilent, une journée tri-nationale en 2026 et un festival en 2027.



LES SAPEURS-POMPIERS



Au sein de toutes les activités de notre commune, le **Corps des Sapeurs-Pompiers est un centre actif sans aucune interruption**. Avec une activité supérieure à 500 interventions par an, nous sommes les secours de proximité de notre commune (et même parfois au-delà). Tout cela ne serait pas possible sans des matériels adaptés que la commune nous met à disposition et serait surtout impossible sans les femmes et les hommes qui composent notre effectif. Nous sommes tous des volontaires, de toutes les tranches d'âges, étudiants, salariés, entrepreneurs, retraités, ... qui donnons un peu de notre temps.

Vous avez plus de 16 ans et vous hésitez à nous rejoindre ? Vous ne savez pas comment faire ? Vous êtes freinés par un manque d'informations sur différents sujets ?

Saviez-vous qu'aujourd'hui il est possible de s'engager uniquement pour des missions de secours à la personne ? Saviez-vous que nous utilisons un système informatique qui prend en compte votre disponibilité en temps réel ? Nous vous proposons de nous rencontrer pour un temps d'échange. Nous vous présenterons le Corps, son fonctionnement, la formation, ... et nous répondrons à toutes vos questions.

Rendez-vous à la caserne (1 rue du Logelbach, 68920 Wintzenheim) à l'une de ces deux dates selon votre disponibilité :

- Vendredi 30 janvier 2026 de 20h à 22h
- Samedi 31 janvier 2026 de 10h à 12h

Peut-être qu'un(e) Sapeur(e)-Pompier sommeille en vous, il ne reste plus qu'à le/la libérer.



LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Le groupe Scouts et Guides de France de Wintzenheim s'est réuni dimanche 21 septembre 2025 à la chapelle des bois pour la cérémonie des montées. Rituel de passage très attendu par les enfants en âge de monter dans l'unité supérieure ou pour les enfants qui souhaitent commencer le scoutisme.

Les enfants et leurs chefs se sont retrouvés de bon matin pour passer la journée ensemble sur la thématique «Fort Boyard». Après de nombreuses épreuves, ils ont pu rassembler toutes les clés nécessaires à l'ouverture du coffre pour récupérer les nouvelles chemises. Ce sont au total 120 jeunes qui sont aujourd'hui membres du groupe et qui ont joué ensemble, tout âge confondu de 6 à 21 ans.



Cette année marque également le changement des responsables de groupe. Clotilde Baradel, en fin de mandat, laisse la place à Chloé Weber et Christine Accorso qui ont accepté cette mission.

Les épreuves terminées, les parents ont assisté à la présentation des différents chefs bénévoles qui se sont engagés pour l'année, ainsi que des nouveautés au sein du groupe. Cette belle journée s'est conclue sous une pluie battante mais avec un goûter partagé. Les enfants ont maintenant hâte de se retrouver pour leur première réunion.

Le groupe de Wintzenheim est toujours à la recherche de nouveaux éducateurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir été scouts pour s'engager en tant que chef. N'hésitez pas à le contacter par mail à sgdf.wintz@gmail.com.

ESPACE ANIMATION DE L'ARTHUSS



Retour sur les vacances d'été

Un été riche en découvertes et en émotions durant les quatre semaines de vacances. Les jeunes ont profité d'un programme varié mêlant activités sportives, culturelles et festives, avec un séjour en Ardèche.

Au programme : Total Jump, Décathlon Village, nuit à la belle étoile au stade de Wintzenheim avec une soirée disco animée par « Dj Rena », grands jeux et burger party au Baradé à Turckheim, Aqua Park à Colmar plage, sortie au lac de Pierre Percée (kayak et bouée tractée), journée CrossFit, accrobranche et bunge au lac de Kruth, hydrospeed à Huningue.

Moment phare : mini séjour en Ardèche à Salavas avec canyoning, descente des gorges en canoë et rappel dans la grotte préhistorique de l'Aven d'Orgnac. Les jeunes sont revenus avec des souvenirs plein la tête et une grande fierté.



Jeunes et aînés unis pour Octobre Rose



À l'occasion d'Octobre Rose, les jeunes de l'Espace d'Animations Arthuss et les résidents de l'EHPAD Les Magnolias se sont retrouvés pour une animation intergénérationnelle placée sous le signe du partage et de la solidarité.

Le 15 octobre, une dizaine de jeunes ont confectionné de délicieux macarons roses à la framboise, offerts aux résidents avec une rose en pâte Fimo. Les résidents ont crocheted de jolis rubans roses offerts aux jeunes en retour. L'après-midi s'est poursuivie avec une fresque commune, mêlant discussions, rires et souvenirs. La journée s'est clôturée autour d'un goûter gourmand où tout était rose ! Jeunes et aînés ont joué le jeu avec vêtements et décorations assortis.

Un grand merci pour leur enthousiasme. Ensemble, ils ont prouvé qu'il n'y a pas d'âge pour soutenir une belle cause.



Vacances d'automne Du 20 au 31 octobre 2025

Soirée pizza et ciné débat / Pixel Art géant / « Défie le mur » : mur interactif de prévention / Terka Express : Pékin Express à Turckheim / Grand Loto d'Halloween / Concert au Zénith de Strasbourg : Gims «Le dernier tour»

Marché de Noël 2025

Comme chaque année, nous participons au marché de Noël de Wintzenheim avec des bricolages réalisés par nos jeunes au profit du Téléthon.

Thème 2025 : « Boost ton Téléthon ». Le défi : 3637 crêpes sur le département. Nous proposerons un concours de lancer de crêpes (fausses crêpes en plastique pour sensibiliser au gaspillage), le gagnant remportera un petit lot.

Notre **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** a passé un séjour culturel à Paris les 28 et 29 octobre derniers. Les jeunes avaient lancé un appel aux élus pour découvrir deux grandes institutions françaises.



La sénatrice Mme Patricia SCHILLINGER et le député M. Hubert OTT ont immédiatement répondu positivement en les invitant à visiter le Sénat et l'Assemblée nationale.

Après un départ matinal en gare de Colmar (6h10), le groupe est arrivé à 9h30 dans la capitale. Direction : les jardins du Luxembourg pour la visite guidée du Sénat ! Les jeunes ont été accueillis par M. Auguste OTT, collaborateur parlementaire de Mme SCHILLINGER, qui leur a fait visiter les magnifiques salles du Palais du Luxembourg. Leurs yeux brillaient en découvrant les lieux où sont discutées les lois de notre pays. La sénatrice les a rejoints dans l'hémicycle pour expliquer son rôle et son quotidien entre Paris et notre région.

La visite s'est achevée par un repas partagé dans les jardins avec Mme la sénatrice et M. le député. L'occasion d'échanger simplement avec nos élus. Mme SCHILLINGER a rappelé aux jeunes que tout n'est pas blanc ou noir, et que s'engager, c'est constater les choses par soi-même et chercher à les améliorer. M. OTT a ensuite présenté de belles photos de la faune et de la flore alsaciennes pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la nature.

Les jeunes ont profité du temps libre pour rejoindre à pied le Palais Bourbon, en longeant la Seine et en admirant Notre-Dame, le palais de la Monnaie, le Louvre et les Tuilleries. À la nuit tombante, accueillis par une guide et M. OTT, ils ont visité l'Assemblée nationale et assisté à l'effervescence des échanges dans l'hémicycle lors du vote des derniers amendements. M. OTT a pris le temps de leur présenter les salles de réunion occupées par les députés au travail avant de reprendre sa place dans l'hémicycle.

LE CMJ À PARIS !



La première journée terminée, le CMJ a rejoint l'auberge de jeunesse. Après cette journée bien remplie, personne n'a eu de mal à trouver le sommeil !

La seconde journée fut consacrée à des visites à pied : montée à la butte Montmartre pour le Sacré-Cœur et sa vue incroyable, flânerie près du Moulin Rouge, puis découverte de Paris en bateaux-mouches depuis le pont de l'Alma. Pique-nique au pied de la tour Eiffel, passage par le Trocadéro puis l'Arc de Triomphe où ils se sont recueillis devant la flamme du Soldat inconnu. Enfin, descente de l'avenue des Champs-Élysées avant de reprendre le métro vers la gare de l'Est.

De retour à Colmar à 21h20, nos jeunes ont retrouvé leur lit, fatigués mais enrichis par les nombreuses découvertes de ce séjour !



Le CMJ et les accompagnateurs remercient chaleureusement Mme SCHILLINGER et M. OTT pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité.

Rappel : tout jeune âgé de 9 à 18 ans peut rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes ! N'hésitez pas à venir à leur rencontre lors des différentes manifestations (reconnaissables à leur t-shirt vert) !

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES PUBLIQUES ?

« CŒUR DE NÉNUPHARS » GRANDIT !

L'association de parents d'élèves «Cœur de Nénuphars» jusque-là active en maternelle, s'agrandit cette année pour accompagner également l'école élémentaire des Cèdres !

Pour marquer ce nouveau départ, une première action commune consiste en la vente de sacs goûter « Halloween » contenant un goûter, une boisson, des friandises, des surprises.



Cette initiative conviviale et utile permettra de reverser 100 % des bénéfices à l'école pour contribuer, entre autres, à l'achat de livres pour la bibliothèque.

Merci aux familles, enseignants, ATSEM et partenaires qui soutiennent cette belle aventure ! Ensemble, continuons à cultiver la curiosité, la lecture et le lien entre tous les enfants de nos écoles.

Changement de direction à l'école maternelle « Les Nénuphars »



Après 20 années de présence, Madame Monia KOHLER a quitté cette école en ayant été honorée par la Ville de Wintzenheim lors de la réception de fin d'année scolaire en mairie. Le 3 juillet, l'association des parents « Cœur de Nénuphars », les collègues et, bien entendu, les élèves l'ont fêtée au cours d'une chaleureuse et sympathique manifestation. Les meilleurs souhaits de toutes et tous l'accompagnent pour la poursuite de sa carrière.



À la rentrée de septembre 2025, madame Marie BERNARD a pris les fonctions de direction de cette école. Bienvenue à elle !



Madame BERNARD
(2^{ème} à droite sur la photo)



La situation dans nos écoles à la rentrée de septembre 2025

À l'école élémentaire «Les Cèdres» à Logelbach, l'ouverture d'une 6ème classe a permis l'accueil de 141 élèves.

À l'école maternelle «Les Nénuphars» à Logelbach, les 4 classes maintenues ont ouvert leurs portes à 90 enfants.

À l'école primaire de Wintzenheim, l'ouverture d'une 4^{ème} classe en section maternelle et le maintien de toutes les classes en section élémentaire ont permis d'accueillir 301 écoliers soit 101 en maternelle et 200 en élémentaire. Les 2 classes ULIS comptent un effectif de 24 écoliers.

Tous les postes d'enseignants sont pourvus. L'équipe des ATSEM est complète.

Les écoles étant un lieu de vie, la liste des petites interventions pour assurer leur bon entretien et les achats de petit matériel nécessaire à leurs réalisations est longue. Comme chaque année, l'été est une période propice à des travaux plus importants.

C'est le cas de la réfection complète du couloir des «Cèdres» long de 71m : sol, murs, plafond, éclairage, ... même les pâtures ont subi une cure de jouvence ! Par ailleurs, le matériel informatique et le mobilier scolaire sont renouvelés selon un programme pluriannuel.

Ceci permet d'offrir aux enfants un environnement propice à l'apprentissage.

DES NOUVELLES DE NOS JUMELAGES

MÖHNESEE

Du 5 au 8 juin 2025, un groupe de 51 ami(e)s de Möhnesee a séjourné dans notre région et (re)découvert Wintzenheim : dégustation de vins, repas dans un restaurant, rencontres avec les sapeurs-pompiers et avec le comité de jumelage, visite des infrastructures communales, petite réception en mairie. Voici quelques photos parvenues trop tard pour la Gazette précédente.



Élection d'un nouveau maire.

Suite aux élections municipales du 14 septembre 2025, Monsieur Wolf BLESKEN a été élu maire de Möhnesee. Il a pris ses fonctions le 1^{er} novembre 2025. Une lettre de félicitations lui a été adressée et une rencontre aura lieu dès que possible.



PONT-du-CASSE

Le weekend du 24 août 2025, les Cassipontin(e)s ont fêté le 40^{ème} anniversaire de jumelage avec la ville de Tenbury Wells située en Angleterre.

La cérémonie et le repas scellant officiellement cet anniversaire et le renouvellement de ce serment vieux de 40 ans ont occupé une grande partie du samedi. C'était un temps mémorable alliant des discours français et anglais empreints d'émotion, les signatures renouvelant l'engagement des deux maires.

En programmation : des prochaines retrouvailles avec Tenbury probablement en 2027, avec Wintzenheim en février 2026 (voyage du CMJ de Wintzenheim à Pont-du-Casse).



URBANISME, TRAVAUX, VOIRIE, ET ACTION FONCIERE

De grands chantiers démarrés en 2023 voire 2024, se sont achevés cette année. D'autres sont encore en cours de réalisation. Enfin, un grand chantier a démarré courant novembre 2025 : celui de la nouvelle gendarmerie

Mais avant de vous résumer tous ces chantiers, il faut souligner le manque de respect de certains utilisateurs de la route de Colmar par rapport à l'excellent travail fourni par les entreprises présentes sur le chantier. Il y a sur toute la longueur un agréable espace piétonnier, une piste cyclable, des espaces arborés notamment sur la noue centrale et on se permet de circuler à pieds, à vélo et surtout en voiture camionnette ou camion sur les espaces fraîchement engazonnés. **C'est vraiment désolant. Faut-il arriver à une vi-déosurveillance sur toute cette voie (photo 01) ?**

VOIRIE

Alspachweg : reprise de l'enrobé de la RD417 jusqu'à la voie ferrée Colmar-Metzeral (photo 02)

Rue du Stade : sur le ban de Wintzenheim au départ du chemin du Tiefenbach (photo 03)

Giratoire du supermarché Auchan : restructuration complète (photo 04)

Route de Colmar, de la Rue Feldkirch jusqu'au feu rouge de la RD83 (photo 05)

Les plantations ont redémarré fin novembre 2025 (photo 06)

Rue de la Gare à Logelbach : aménagement d'une zone de fraîcheur à côté de la mairie-annexe de Logelbach en complément de la restructuration de la voirie et de l'aire de stationnement (photo 07)



VOIRIE À RÉALISER

Rue du Lavoir : les réseaux eau potable et assainissement ont été repris et la fin des travaux de voirie est prévue avant la fin de l'année 2025.

Rue des remparts : les réseaux eau potable et assainissement sont en cours. La voirie sera reprise avec un achèvement prévu vers la fin du premier trimestre 2026.

BÂTIMENTS

Mairie-annexe de Logelbach : après l'aménagement du Livrier, il restait à reprendre le ravalement de façades (photo 08)



Mairie de Wintzenheim : mise en place des derniers volets battants manquant sur la façade donnant sur la rue Clemenceau (photo 09)



Périscolaire, cantine scolaire, bureaux paroisse les Sarments du Hohlandsbourg (photo 10). Démarré en début d'année 2023, une entreprise aura retardé considérablement l'utilisation du bâtiment. Ouvert aux enfants à partir du jeudi 9 janvier 2025, les dernières réserves seront levées pour la fin d'année.



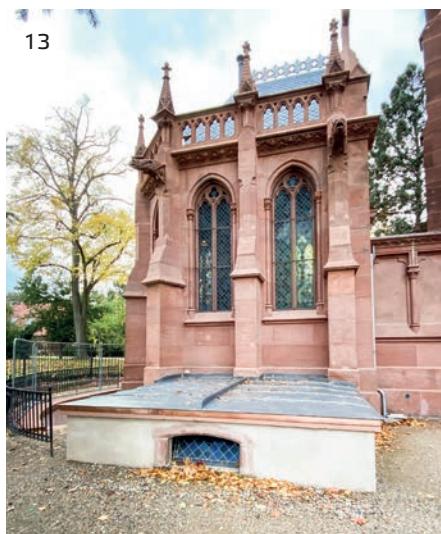
Caserne des pompiers : reprise totale de l'enrobé dans la cour (photo 11)



Salle de motricité de la maternelle à Wintzenheim : reprise de l'étanchéité sur la toiture, de la façade extérieure et des peintures intérieures des murs (photo 12)



Chapelle Herzog : restauration extérieure de la sacristie, étanchéité des deux caveaux et restauration de la façade Nord (photos 13 et 14)



MATÉRIEL ROULANT

Achat d'une nouvelle balayeuse d'une capacité de 5 m³ en remplacement de la petite (photo 15)



NOUVEAUX CONTENEURS

De nouveaux conteneurs ont été mis en place par Colmar Agglomération, ce qui nous a permis de doubler le volume de récupération de papiers, cartons, plastiques etc... (photo 16)



MEUBLÉ DE TOURISME LES DÉMARCHES

Pour déclarer son meublé de tourisme auprès de la commune, il convient d'effectuer une déclaration en mairie.



La déclaration d'un meublé de tourisme ou gîte, classé ou non, est obligatoire, sauf si le logement proposé à la location constitue la résidence principale du loueur. La résidence principale s'entend du logement occupé au minimum 8 mois par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure. Il est donc obligatoire de déclarer son meublé de tourisme s'il s'agit d'une résidence secondaire.

Préalablement à la déclaration, le loueur doit s'assurer de la conformité du meublé de tourisme avec le P.L.U. en vigueur.

Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire Cerfa n°14004*04. La déclaration doit être envoyée par tout moyen permettant de recevoir un accusé-réception. Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location ou encore le classement) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

Si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450€

Depuis la délibération du conseil municipal du 20 juin 2024, l'instauration de la taxe de séjour a été actée pour la commune de Wintzenheim.

Ainsi, vous trouverez toutes les informations relatives à la taxe de séjour (tarifs applicables, formulaires de déclaration...) sur le site internet de la commune : www.ville-wintzenheim.fr/tarifs-a-appliquer/ ou auprès du service des finances : 03 89 27 94 85.

LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales se déroulant les 15 et 22 mars 2026, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. L'inscription sur les listes électoralles peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin (4 février 2026) ou jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin pour la démarche papier (6 février 2026).



Pour demander une inscription sur les listes électoralles, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

✓ Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française
- être majeur au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques.

✓ Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- de sa qualité de contribuable
- de sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électoralles n'est pas automatique, mais nécessite une démarche de votre part. Veuillez également nous informer de votre changement d'adresse au sein de la commune.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité en cours de validité (par exemple votre carte nationale d'identité)
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote de moins de 3 mois (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).
- Cerfa dûment rempli N° 12669*02

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre, produire les mêmes justificatifs que cités ci-dessus ainsi que le cerfa N12671 * 01 dûment rempli.

LE SÉNEÇON DU CAP UNE PLANTE INVASIVE

Encore une nouvelle invasive dans notre commune, le **séneçon du Cap**. Cette plante est facilement reconnaissable par son feuillage découpé et vert intense, ses tiges pouvant mesurer entre 15 et 40 cm ainsi que par sa floraison en petites fleurs jaunes groupées.

Cette plante dénommée Séneçon du Cap ou de Mazamet, de son nom scientifique «*Senecio inaequidens*» est une plante invasive. Introduite depuis le Cap en Afrique du Sud, importée en France dans des ballots de laine dans les années 1930, elle ne cesse de proliférer.

Son ingestion régulière en petites à moyennes quantités dans le foin pour le bétail et surtout les équidés est susceptible d'intoxiquer ces derniers et d'avoir une évolution mortelle à court ou moyen terme. **Les pieds doivent être éliminés aussi rapidement que possible entre mai et novembre** avec précaution, en prenant les racines.

Cette invasive, participe à la dégradation de notre biodiversité et se propage largement aujourd'hui, dans notre commune.



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Avec l'arrivée de l'hiver, les conditions météorologiques peuvent compliquer nos déplacements. Verglas et neige nécessitent une vigilance accrue de chacun pour garantir la sécurité sur nos voies piétonnes.

Vos obligations en tant que riverain

L'arrêté municipal n°172/2023 établit les responsabilités des habitants : chaque propriétaire ou occupant doit assurer le déneigement du trottoir longeant sa propriété.



Les règles à respecter

Timing d'intervention : En cas de chutes de neige nocturnes ou de verglas durant la nuit, l'intervention doit être effectuée au plus tard à 8 heures le matin.

Modalités pratiques

- ✓ Libérez une largeur d'au minimum 1,40 mètre sur toute la longueur du trottoir
- ✓ Dégagez jusqu'au bord du trottoir
- ✓ Ne repoussiez pas la neige sur les grilles d'évacuation d'eau
- ✓ La neige de votre propriété ne doit pas être entreposée sur le domaine public
- ✓ Après avoir évacué la neige, répandez du sel de déneigement ou du sable pour limiter les risques de glissade.

Les enjeux du déneigement

Des passages praticables protègent tous les usagers, particulièrement les seniors et personnes en situation de handicap. Des cheminement libres garantissent la continuité des déplacements et le bon fonctionnement de la circulation communale.

En cas de manquement

Le non-respect peut entraîner une sanction financière. Votre responsabilité civile pourrait être engagée si une personne se blessait devant votre domicile.

Renseignements complémentaires disponibles sur Service-Public.fr

ÉTAT-CIVIL ET SOLIDARITÉ



100 ans de Mme KLOSS épouse KESSLER



95 ans de M. MULL



Noces de diamant des époux WIRCKEL / DEBENATH



Noces de diamant des époux MEYER / SCHLUSS

Noces d'or des époux HAEFFELIN / EHRLICH

Les grands anniversaires (JUIN 2025 À OCT. 2025)

Âge	Naissance	Nom	Prénom
100 ans	12/06/1925	KLOSS épouse KESSLER	Madeleine
95 ans	09/07/1930	MULL	André

Noces de Diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
26/06/1965	WIRCKEL Bernard / DEBENATH Françoise
31/07/1965	MEYER René / SCHLUSS Nicole
01/10/1965	RICHERT René / TSCHAMBSER Marlène

Noces d'Or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
27/06/1975	MAJER Werner / DEUTSCH Christiane
04/07/1975	HAEFFELIN Bernard / EHRLICH Simone
19/07/1975	FRICKER Christian / LABOUREUR Béatrice
29/08/1975	METZGER Charles / HUSSER Dominique



Noces de diamant des époux RICHERT / TSCHAMBSER



Noces d'or des époux FRICKER / LABOUREUR



Noces d'or des époux MAJER / DEUTSCH



Noces d'or des époux METZGER / HUSSER



INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS

La traditionnelle Fête des Aînés est l'occasion pour la commune d'inviter ses seniors en cette période de partage et d'échange. Cette fête, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) permet de se retrouver autour d'un repas festif dans une ambiance musicale et conviviale. Cette année, elle se déroulera **le samedi 24 janvier 2026 à 12h00, à la salle Tomi Ungerer de Logelbach.**

AU MENU :

Entrée : quiche Lorraine accompagnée de salade verte

Plat : Le blanc de pintade aux champignons et spaetzlés maison

Dessert : Le logelbach (brownie crémeux chocolat mousse chocolat au lait cacao)

Cette invitation s'adresse aux personnes âgées de 74 ans, c'est-à-dire nées avant le 1er janvier 1952 et habitant à Wintzenheim, La Forge ou Logelbach. Si vous désirez venir accompagné(e) de votre conjoint(e) âgé(e) de moins de 74 ans et domicilié(e) à Wintzenheim, une participation de 25€ sera demandée (à régler par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public).

Pour vous inscrire, vous devez remettre le talon-réponse ci-dessous au service Accueil et Formalités administratives de la mairie, munie(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif récent de domicile. Un ticket d'inscription vous sera alors remis.

Pour plus de renseignements, contactez le service Accueil et Formalités administratives de la mairie au 03 89 27 94 94.



Votre bulletin est à déposer au service Accueil et Formalités administratives de la mairie **avant le 17 janvier 2026**

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Je participe Je ne participe pas

Je participe et viendrai accompagné par * :

*Si mon conjoint a moins de 74 ans, je joins un chèque de 25€ libellé à l'ordre du « Trésor Public »



ATTENTION AUX FAUX COURSIERS

Une nouvelle forme d'escroquerie se développe dans notre région. Le scénario est rodé : vous recevez l'appel d'une personne se présentant comme un conseiller de votre banque, vous alertant sur des transactions frauduleuses détectées sur votre compte.

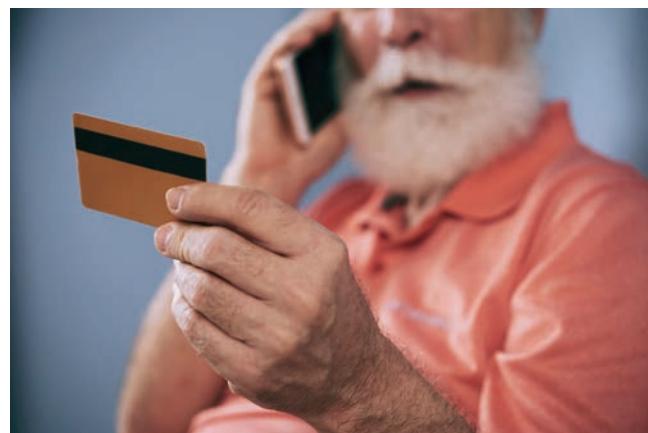
L'escroc vous demande alors de rappeler un numéro et vous conseille de découper votre carte bancaire en prenant soin d'éviter la puce électronique. Après avoir collecté vos informations confidentielles, un complice se présente à votre domicile, prétendant venir récupérer la carte endommagée. C'est ainsi que les fraudeurs obtiennent accès à votre compte bancaire.

Les gendarmes rappellent les règles de prudence :

✓ Aucune banque ne vous demandera jamais vos données personnelles par téléphone

✓ En cas de doute, contactez directement votre établissement bancaire par les moyens habituels

✓ Ne transmettez jamais votre carte bancaire, même découpée, à un inconnu



Restez vigilant et n'hésitez pas à signaler tout appel suspect aux forces de l'ordre au 03 89 27 01 52 (gendarmerie de Wintzenheim).

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26/06/2025

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès - verbal de la séance du Conseil municipal du 03 avril 2025
3. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de Colmar Agglomération dans le cadre d'un accord local
4. Approbation des horaires du temps scolaire hebdomadaire des écoles
5. Modification des modalités du maintien et de la suppression de l'IFSE et de l'ISFE (part fixe)
6. Rapport d'activités 2024 du délégué People & Baby de la DSP pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « Pom' de Reinette »
7. Rapport d'activités 2024 des PEP Alsace pour la gestion et l'exploitation de l'accueil périscolaire et de loisirs
8. Approbation de l'avenant n°3 de la Délégation de Service Public avec les PEP Alsace
9. Approbation d'une subvention exceptionnelle au jardin d'enfants Rudolph STEINER
10. Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive de Wintzenheim
11. Approbation d'une subvention exceptionnelle à Team Requiem
12. Approbation d'une subvention exceptionnelle au DITEP de la Forge
13. Approbation de l'actualisation et des modalités d'application de la taxe de séjour
14. Approbation de l'actualisation de la Taxe Locale de Publicité Extérieure (T.L.P.E.)
15. Approbation de la convention de recouvrement entre la commune de Wintzenheim et le Service de Gestion Comptable de Colmar
16. Vente de la parcelle n°77 section 33 au Crédit Mutuel Aménagement Foncier
17. Modification des horaires d'ouverture des relais-lecture « Le Livrier »
18. Modification du règlement intérieur des relais - lecture « Le Livrier »
19. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités

SÉANCE DU 25/09/2025

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès - verbal de la séance du Conseil municipal du 26 juin 2025
3. Annulation des amortissements non obligatoires et application exclusive de l'amortissement obligatoire au budget annexe de la RMACTW
4. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables du budget principal
5. Approbation de la vente de la balayeuse
6. Approbation de la convention d'occupation d'un terrain en forêt communal avec le Club Vosgien
7. Cession au Crédit Mutuel Aménagement Foncier des parcelles 654, 656, 658, 660, 662, 664 et 666 section 33 situées au Flachsland
8. Vente à Madame Carmen STAEHLE de la parcelle n°71 section 12 au lieudit Vor dem Untertor
9. Modification du chemin rural du Kohlweg

DU NOUVEAU AU LIVRIER

Des ouvertures supplémentaires pour votre bibliothèque !

Depuis le mois de septembre, votre bibliothèque - relais lecture *Le Livrier* vous ouvre ses portes une demi-journée supplémentaire par mois. L'occasion pour vous de profiter encore mieux du fonds mis à votre disposition gratuitement, avec plus de 7000 ouvrages dans tous les genres et pour tous les âges.

Adultes, jeunes, enfants y trouveront de quoi passer un bon moment de lecture entre romans, science-fiction ou policiers ou d'assouvir leur curiosité et leur soif de connaissance avec des documentaires variés...

Venez-nous voir

✓ le premier vendredi du mois de 15h à 18h à Wintzenheim (proxchaines dates : 5 décembre et 9 janvier)

✓ le premier samedi du mois de 9h à 12h à Logelbach (6 décembre et 10 janvier)



Votre bibliothèque sera fermée du 19 décembre 2025 au 6 janvier 2026.

Côté pratique de la bibliothèque

✓ inscription : gratuite sur place, sur présentation d'une pièce l'identité et d'un justificatif de domicile

✓ prêt : vingt ouvrages (livres, cd et dvd) par famille pour quatre semaines

Logelbach : place de la Gare – mercredi de 9h à 18h, jeudi de 15h à 18h et 1er samedi du mois de 9h à 12h (03 89 30 22 16)

Wintzenheim centre : 28 rue Clemenceau – mardi de 15h à 18h, mercredi de 9h à 12h et premier vendredi du mois de 15h à 18h (03 89 30 27 17)

Infos : www.ville-wintzenheim.fr – rubrique vie associative et culturelle

Email : livrier@mairie-wintzenheim.fr

Parole aux groupes

GROUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

2025 est proche de sa fin, notre mandat municipal aussi. C'est l'occasion de faire un bilan lucide de toutes ces années. Elles ont été intenses, exigeantes, parfois bousculées par les événements, mais elles reflètent notre volonté d'agir dans l'intérêt général et celui du développement harmonieux de notre ville.

Dès le début, notre équipe solidaire s'est toujours attachée à tenir ses engagements. De nombreux projets ont vu le jour, d'autres sont en voie d'achèvement et tous sont nés d'une même ambition : préparer l'avenir sans négliger le présent et les défis n'ont pas entamé notre détermination. Nous avons maintenu le cap, privilégiant la responsabilité et le progrès, malgré les critiques négatives, stériles et récurrentes de l'opposition. Mais elles font partie du débat démocratique et nous savons que la meilleure réponse au dénigrement reste le travail accompli et les réalisations concrètes qui améliorent la vie quotidienne des habitants.

Aujourd'hui, nous regardons le chemin parcouru avec humilité, mais aussi avec fierté. Si tout n'a pas été parfait et certains habitants déçus, chaque décision a été prise avec la conviction d'agir pour le bien commun. Notre engagement demeure entier.

Jusqu'au dernier jour de notre mandat, nous continuerons de croire à la force de notre cohésion, d'avancer, d'être à vos côtés en toute circonstance.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026.

*Pour le Groupe : Lucette SPINHIRNY
Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LIGIBELL, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Daniel OUGIER, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD*

CORINNE BUEB, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Chères habitantes, chers habitants,

En cette fin d'année, alors que les lumières de Noël illuminent nos rues et que l'esprit des fêtes commence à se faire sentir, je tiens à vous adresser un message sincère de paix, de joie et de solidarité.

Joyeux Noël à toutes et à tous ! Prenez soin de vous et de vos proches.
Avec toute ma sympathie.

GROUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Hémorragie dans le personnel - Comme évoqué à plusieurs reprises, les problèmes de personnels sont récurrents en mairie.

Après avoir **limogé** en 2024 un **policier municipal**, en dépit de l'avis défavorable au **licenciement** du Conseil de Discipline, le **Maire a maintenu le licenciement**.

En 2025, une employée communale a subi des **propos sexistes** avec une prise de photo de son domicile par un adjoint, puis elle a été licenciée pour des futilités (voir PV du 26 /06/2025, pages 37-38). D'autre part, le rapport social en 2023 faisait déjà état de **3 harcèlements** moraux.

Ces situations avec ces agents reflètent le mode de gestion communale **autocratique**, fermé aux propositions divergentes des élus de l'opposition et des habitants. **Il est temps que ces pratiques d'un autre âge cessent.**

Bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2026.

*Pour le groupe : Dominique CHERY
Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle OHRESSER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER*

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.



ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS

Accueil enfants de 11 ans à 17 ans

2 av. De Latre de Tassigny 68920

WINTZENHEIM

E-mail : mbey@mairie-wintzenheim.fr

Tél. : 09 67 30 72 45

BILLETTERIE ARTHUSS

Billetterie en ligne [https://wintzenheim.](https://wintzenheim.notre-billetterie.fr/billets)

[notre-billetterie.fr/billets](https://wintzenheim.notre-billetterie.fr/billets)

Réservation par téléphone au 03 89 79 60 17

LES RELAIS LECTURES : LE LIVRIER

A Wintzenheim : 28 rue Clémenceau

Ouvert le mardi de 15h à 18h et mercredi de 9h à 12h, **le 1^{er} vendredi du mois de 15h à 18h.** Tél : 03 89 27 94 81

E-mail : livrier@mairie-wintzenheim.fr

A Logelbach : 2 rue de la Gare

Ouvert le mercredi de 9h à 12h et jeudi de 15h à 18h, **le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h.** Tél. : 03 89 30 22 16

infos pratiques

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS

MÉNAGERS SPÉCIAUX

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. **Munissez-vous de votre carte !**

DISTRIBUTION SACS

DEJECTIONS CANINES

Un réaménagement global est mené simultanément au renouvellement du mobilier urbain relatif aux distributeurs de sacs de déjections canines

SERVICE SOCIAL

Pôle gérontologique

Concerne les personnes de plus de 65 ans
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
Tél. (sur RDV) : 03 89 30 23 16

Centre médico-social C.E.A.(assistantes sociales)

19 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAires PUBLIQUES

À Wintzenheim

École primaire (élémentaire et maternelle)
25, rue des Remparts - Tél. : 03 89 27 49 02
ce.0681787y@ac-strasbourg.fr

À Logelbach

École Maternelle "Les Nénuphars"
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
ce.0681071V@ac-strasbourg.fr

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
ce.0681429J@ac-strasbourg.fr

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 02 03
ce.0681365P@ac-strasbourg.fr

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 09 54 29 15 57
Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE

Accueil enfants 3 ans à 12ans
27, rue des remparts 68920 WINTZENHEIM
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Gestionnaire: Les PEP Alsace
E-mail : dir.wintz@pepalsace.fr
Tél. : 06 75 42 76 94

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

3, rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 25 40
E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
Responsable : Mme LECONTE

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim

Tél. : 03 89 27 94 94

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

Site web: www.ville-wintzenheim.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-16h

Mardi : 8h-14h30

Mercredi : 8h-16h

Jeudi : 8h-16h30

Service technique fermé de 8h à 12h

Vendredi : 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach

Tél. : 03 89 30 22 15

E-mail:mairie annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr

Horaires d'ouverture :

Jeudi : 13h-16h30

URGENCES

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie de Wintzenheim

6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

Tél. : 03 89 27 94 97

E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Situation géographique des défibrillateurs

Wintzenheim : entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre, pôle sportif, salle Laurentia et gymnase scolaire

Logelbach : entrée de la salle Ungerer rue Herzog, pôle médical Louise Jordan, église Notre Dame de l'Assomption, école maternelle «Les Nénuphars», mairie annexe

La Forge : chalet A.P.P, club house La Forge

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner au service technique de la mairie aux heures d'ouverture.

Tél. : 03 89 27 94 98 ou 03 89 27 94 92

URGENCES RMACTW

Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92

ou 03 89 27 94 98. En dehors des horaires d'ouverture, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée

- le lundi pour les bio déchets

- le jeudi pour les déchets traditionnels

Rappel : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie.

Pour tout renseignement (obtention carte de déchetterie ,échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter **Colmar Agglomération, Service gestion des déchets** - 03 89 23 62 62 contact.dechet@agglo-colmar.fr